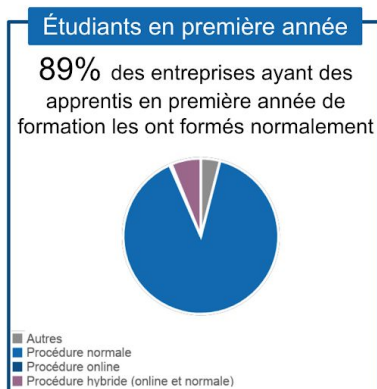
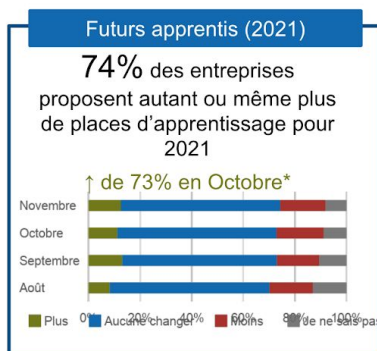


En novembre 2020, le «Pouls des places d'apprentissage» montre les effets du nombre élevé de cas de coronavirus sur les apprentis actuels

Zurich, le 3 décembre 2020. Comme chaque mois depuis avril, toujours en coopération avec la plateforme de places d'apprentissage Yousty, l'équipe de recherche «Pouls des places d'apprentissage» de l'ETH Zurich s'est à nouveau intéressée, en novembre, aux effets de la pandémie de coronavirus sur la formation professionnelle de base en Suisse. De manière générale, les résultats de ce huitième relevé montrent les effets du nombre important d'infections actuelles. Alors que l'évolution de la pandémie modifie la façon dont les apprentis suivent leur formation en entreprise, les mesures de quarantaine viennent compliquer davantage la formation professionnelle de base. Elles créent des lacunes dans l'acquisition des connaissances et compliquent le rattrapage de ce qui a été manqué jusqu'à présent durant les cours. Les cas de coronavirus, très élevés en novembre, sont en revanche restés sans effet sur l'offre de places d'apprentissage pour 2021.

Grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2020

Le «Pouls des places d'apprentissage» (www.lehrstellenpuls.ch) relève les effets des mesures prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19 sur les entreprises formatrices ainsi que sur leurs apprentis actuels et futurs. Le huitième relevé de novembre 2020 présente la situation actuelle et permet une comparaison avec les mois précédents.



*Au fur et à mesure que les données sont repondérées, il y a des écarts par rapport aux résultats publiés précédemment.

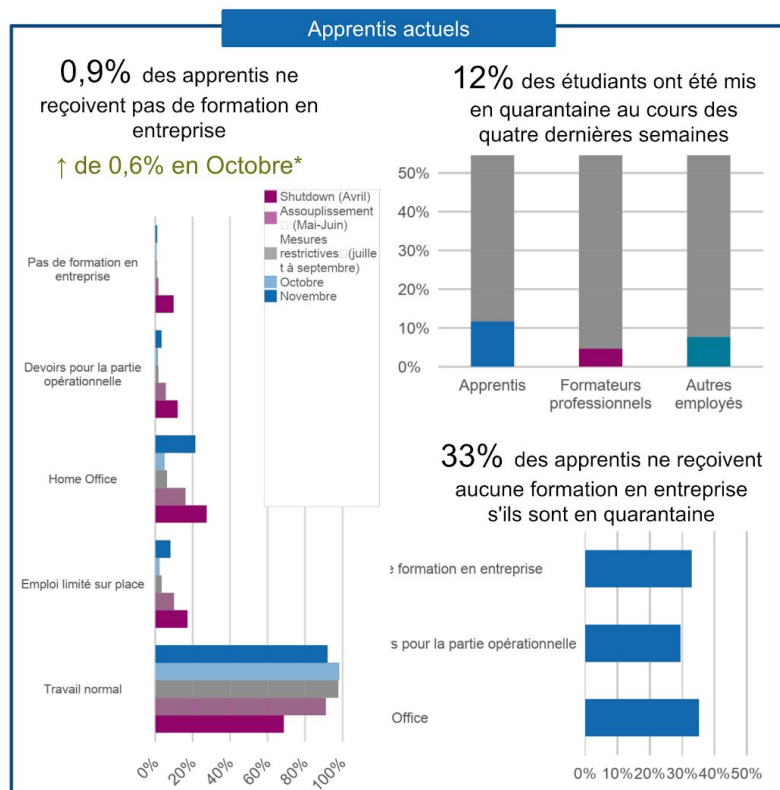


Figure 1: les grandes lignes de novembre. Ces grandes lignes présentent, en novembre, les résultats sélectionnés relatifs à deux des trois groupes de jeunes examinés – les jeunes avant l'apprentissage (futurs apprentis) et les jeunes en apprentissage (apprentis actuels) – ainsi que la manière dont le confinement, ses assouplissements et les autres mesures de lutte contre le coronavirus ont influencé la situation. Il n'est actuellement pas possible de publier de résultats spécifiques au troisième groupe d'apprentis (ceux qui se trouvent en dernière année de formation), l'examen de fin d'apprentissage et l'entrée sur le marché du travail n'étant abordés que l'année prochaine dans le sondage. Les apprentis en dernière année sont actuellement intégrés au groupe «apprentis actuels». En novembre, nous constatons les évolutions suivantes par rapport aux mois précédents:

- **Futurs apprentis 2021:** en novembre, **74%**¹ des entreprises consultées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage que cette année pour 2021. **12%** des entreprises proposent même plus de places, tandis que **62%** en proposent autant qu'en 2020. Toutefois, **17%** des entreprises proposeront moins de places d'apprentissage et **8%** ne savent pas encore ce qu'elles feront.
- Les **apprentis en première année d'apprentissage** ont débuté leur apprentissage entre août et octobre de cette année. C'est pourquoi le «Pouls des places d'apprentissage» a relevé pour la première fois en novembre des informations sur ces nouveaux apprentis. 67% des entreprises interrogées ont indiqué en novembre qu'elles occupaient des apprentis ayant débuté leur formation cette année. Sur ce nombre, 89% ont accueilli leurs apprentis dans le cadre d'une procédure normale, tandis que 6% des entreprises les ont préparés à leur apprentissage en combinant une procédure en ligne (procédure hybride). Aucune des entreprises interrogées n'a préparé ses apprentis uniquement en ligne.
- **Apprentis actuels:** ils ont à nouveau été fortement touchés par les mesures de lutte contre la pandémie. Ainsi, **92%** des apprentis travaillent en appliquant les mesures de protection de l'OFSP. **8%** n'ont été présents que de manière limitée sur leur lieu de travail, et **21%** travaillaient depuis leur domicile, du moins en partie. **3%** des apprentis ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de la formation en entreprise, et **0,9%** n'ont reçu aucune formation pratique en entreprise. On voit ainsi dans le sondage de novembre qu'en raison de la deuxième vague de la pandémie de coronavirus, un nombre à nouveau plus important d'apprentis travaille, du moins en partie, à domicile, ne sont présents sur leur lieu de travail que de manière limitée ou même qu'ils ont reçu des devoirs à domicile pour leur formation pratique en entreprise.
- Pour la première fois, le «Pouls des places d'apprentissage» a relevé aussi des informations sur les effets des **règles de quarantaine** sur la formation professionnelle de base. Il apparaît que les apprentis ont été proportionnellement plus souvent en quarantaine. Les entreprises interrogées indiquent en novembre que **12% de leurs apprentis** ont été en quarantaine au cours des quatre dernières semaines, tandis que seulement **5% des formateurs professionnels** et **8% des autres collaborateurs** se sont retrouvés dans une situation similaire. La formation pratique en entreprise des apprentis en quarantaine constitue par ailleurs un défi. Ainsi, 35% des apprentis suivent leur formation pratique à domicile pendant qu'ils se trouvent en quarantaine, 29% reçoivent des devoirs à domicile durant cette période et 33% sont privés de formation pratique.

Résultats détaillés du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2020

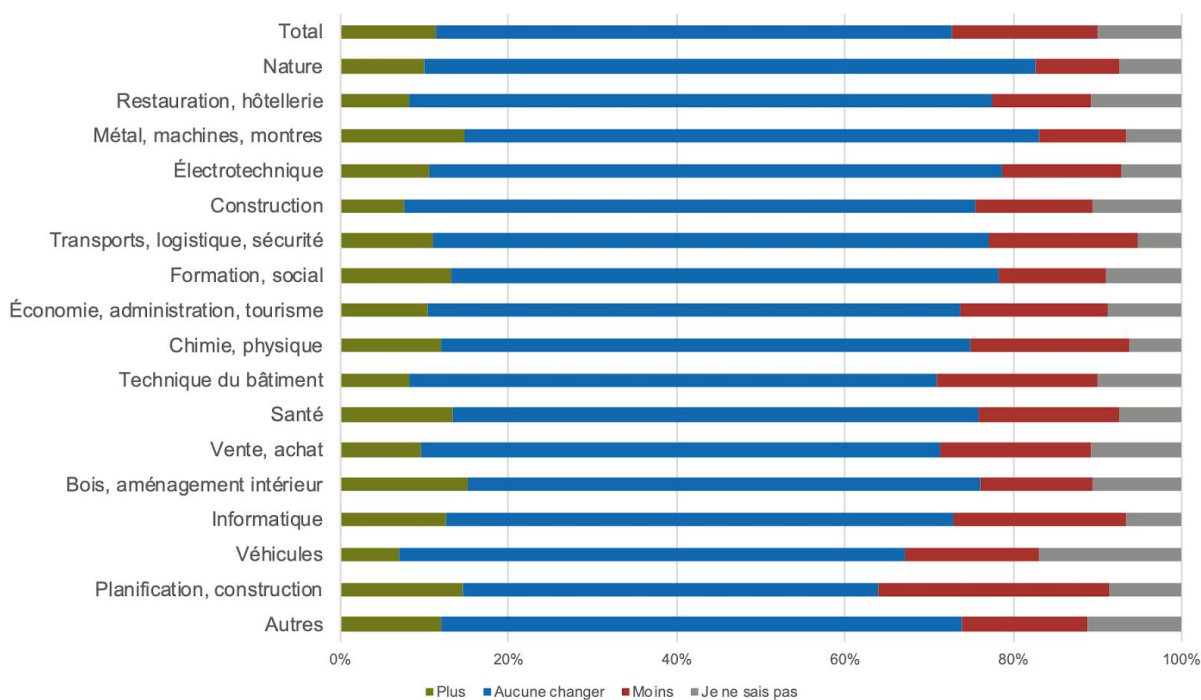
Groupe 1: futurs apprentis

¹ A compter de ce mois, le «Pouls des places d'apprentissage» présente des résultats pondérés représentatifs pour les entreprises formatrices ou les apprentis en Suisse. Ceci est valable pour les nouveaux résultats comme pour la comparaison avec les mois précédents. Le rapport «Identification des effets du Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Rapport sur les sondages mensuels auprès des entreprises formatrices d'avril à août 2020 avec accent sur la méthodologie de pondération» contient une analyse détaillée de ces pondérations et de la représentativité des données du «Pouls des places d'apprentissage». Elles sont résumées dans la fiche d'information «Pondération et représentativité des résultats».

En novembre, 74% (73% en octobre, 73% en septembre, 70% en août)² des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 par rapport à 2020. 12% (11% en octobre, 13% en septembre, 8% en août) des entreprises formatrices proposent davantage de places d'apprentissage tandis que 62% (autant qu'en octobre, 60% en septembre, 62% en août) ont toujours le même nombre de places d'apprentissage. Néanmoins, 17% (18% en octobre, 16% en septembre, 17% en août) des entreprises auront moins de places d'apprentissage et 8% (9% en octobre, 11% en septembre, 13% en août) ne savent pas encore comment se présentera la situation. L'offre de places d'apprentissage n'a donc pratiquement pas évolué par rapport au mois précédent. Les entreprises interrogées justifient l'offre de places d'apprentissage actuelle par la demande présente ou future de compétences. La solidarité avec les jeunes qui auront cette année plus de peine à trouver une place d'apprentissage, n'est que peu pertinente.

La figure 2 montre que l'offre de places d'apprentissage pour 2021 varie d'un secteur professionnel à l'autre, même si les écarts ne sont pas forcément marqués. La majeure partie des entreprises proposant davantage de places d'apprentissage en 2021 se trouvent dans les secteurs «Planification, construction» (15%), «Bois, aménagement intérieur» (15%) et «Métal, machines, montres» (14%). Le secteur «Planification, construction» est celui qui a la plus grande part d'entreprises formatrices (28%) proposant moins de places d'apprentissage, suivi du secteur «Informatique» (21%).

Figure 2: offres de places d'apprentissage en 2021 par secteur professionnel



Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» agrégées et pondérées 08.2020 (août), 09.2020 (septembre), 10.2020 (octobre) et 11.2020 (novembre). Le graphique montre, par type d'offre de place d'apprentissage possible pour 2021 et par secteur professionnel, la part (en %) des entreprises formatrices de toutes les entreprises interrogées.

Groupe 2: apprentis actuels

La figure 3 montre, pour chaque catégorie professionnelle, les effets de la pandémie sur la formation pratique en entreprise. Avec une moyenne de 92% en novembre (98% en octobre, 98% en juillet-septembre, 91% en mai-juin et 69% en avril), les apprentis de la plupart des catégories professionnelles travaillent à nouveau majoritairement ou presque entièrement de façon normale (en appliquant les mesures de protection de l'OFPS). La part des apprentis en télétravail a toutefois augmenté à 21%, retrouvant pratiquement le niveau du confinement (5% en octobre, 6% en juillet-septembre, 16% en mai-juin, 27% en avril). La part en pour cent des

² En plus des modifications en raison de la nouvelle méthode de pondération, le nombre d'observations et de résultats comparé aux résultats publiés à ce jour a également légèrement évolué en raison d'autres épurations des données.

apprentis en télétravail est largement supérieure à la moyenne dans les champs professionnels «Informatique», et «Economie, administration, tourisme».

Comparé aux mois précédents, les parts d'apprentis travaillant de façon limitée sur leur lieu de travail ont augmenté en novembre (à 8%; contre 2% en octobre, 3% en juillet-septembre, 10% en mai-juin, 17% en avril), comme celle de ceux qui reçoivent des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise (à 3%; contre 1% en octobre, 2% en juillet-septembre, 6% en mai-juin, 12% en avril) et ceux qui sont privés de formation en entreprise (à 0,9%; contre 1% en octobre, 2% en juillet-septembre, 6% en mai-juin, 12% en avril). La part des apprentis sans formation pratique en entreprise est particulièrement élevée dans les secteurs «Restauration, hôtellerie», «Véhicules», «Planification, construction» et «Vente, achat».

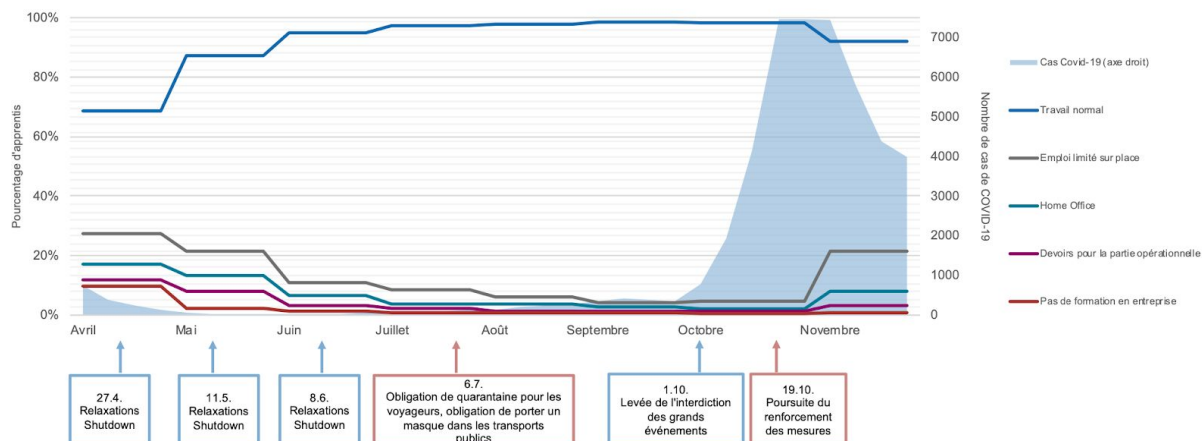
Figure 2: effets relevés en novembre de la crise du coronavirus sur la formation en entreprise par domaine professionnel

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Home Office	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
	92%	8%	21%	3%	0.9%
Construction	99%	1%	1%	1%	1%
Formation, social	99%	1%	2%	2%	1%
Électrotechnique	96%	7%	9%	1%	2%
Véhicules	98%	1%	0%	0%	3%
Restauration, hôtellerie	91%	8%	0%	3%	4%
Technique du bâtiment	98%	3%	1%	1%	1%
Santé	98%	4%	2%	2%	1%
Bois, aménagement intérieur		0%	3%	0%	0%
Informatique	76%	15%	56%	1%	1%
Métal, machines, montres	100%	3%	0%	0%	0%
Nature	99%	0%	1%	0%	1%
Planification, construction	93%	6%	19%	2%	3%
Vente, achat	95%	5%	6%	2%	3%
Transports, logistique, sécurité	99%	1%	0%	1%	1%
Économie, administration, tourisme	91%	9%	30%	3%	0%
Autres	94%	3%	12%	3%	0%

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2020. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises formatrices interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises formatrices sont regroupées sous «Autres».

La figure 3 montre l'évolution temporelle de ces parts d'apprentis travaillant normalement, en télétravail, avec présence limitée sur place, ayant reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et sans formation pratique en entreprise, en lien avec les cas d'infection quotidiens et les mesures ou les allègements de ces mesures. Alors que la part des apprentis travaillant normalement a continuellement progressé jusqu'au mois d'octobre, elle a de nouveau diminué avec le renforcement des mesures en novembre. Les autres effets évoluent inversement. En novembre, une hausse importante du télétravail et de la présence limitée sur place est constatée.

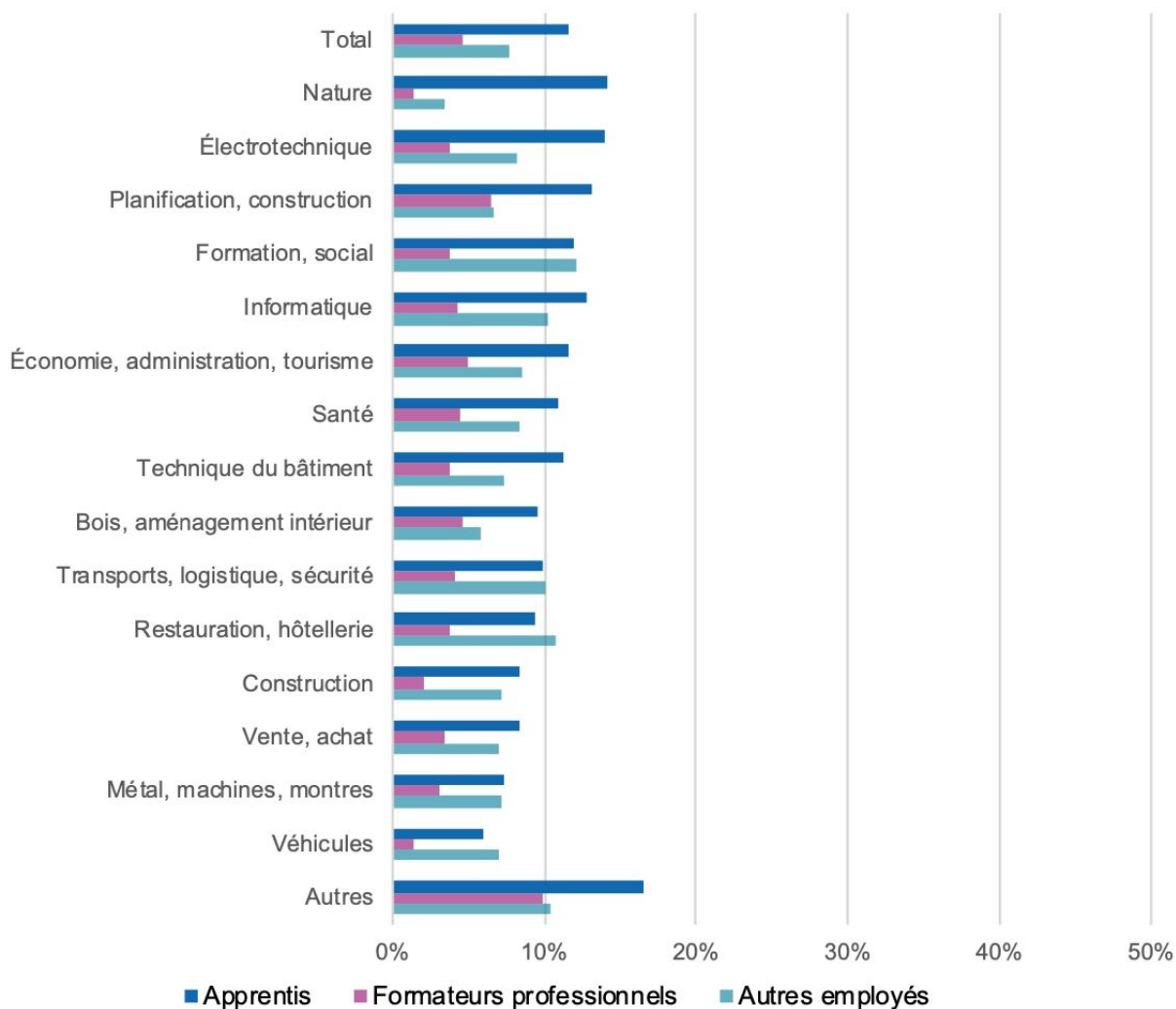
Figure 3: effets de la pandémie de coronavirus sur la formation des apprentis d’avril à novembre 2020



Remarques: Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d’apprentissage» réalisés entre avril et novembre 2020. Le graphique présente, sur l’axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. Les cas de coronavirus quotidiens d’avril à novembre 2020 (moyenne hebdomadaire) sont indiqués sur l’axe vertical, à droite.

Depuis l’été 2020, l’économie et la société sont aussi confrontées aux mesures de quarantaine visant à éviter d’autres infections par le coronavirus. Ces mesures ont pour effet que les apprentis actuels sont parfois confrontés à l’interruption temporaire de leur formation professionnelle de base. La figure 4 montre, par secteur d’activité, la part des apprentis, des formateurs professionnels et des autres collaborateurs qui se sont retrouvés en quarantaine au mois de novembre.

Figure 4: part des apprentis, formateurs professionnels et autres collaborateurs en quarantaine par secteur professionnel



Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2020. Le graphique montre la part des apprentis (bleu), des formateurs professionnels (rose vif) et des autres collaborateurs (bleu ciel) par secteur professionnel.

Durant les quatre semaines avant le sondage, 12% des apprentis, 5% des formateurs professionnels et 8% des autres collaborateurs étaient en quarantaine dans les entreprises interrogées. La figure 4 montre que les secteurs professionnels n'ont pas tous été touchés dans une même mesure. Dans les secteurs professionnels «Nature», «Electrotechnique», «Planification, construction» et «Formation, social», un nombre supérieur à la moyenne d'apprentis était concerné.

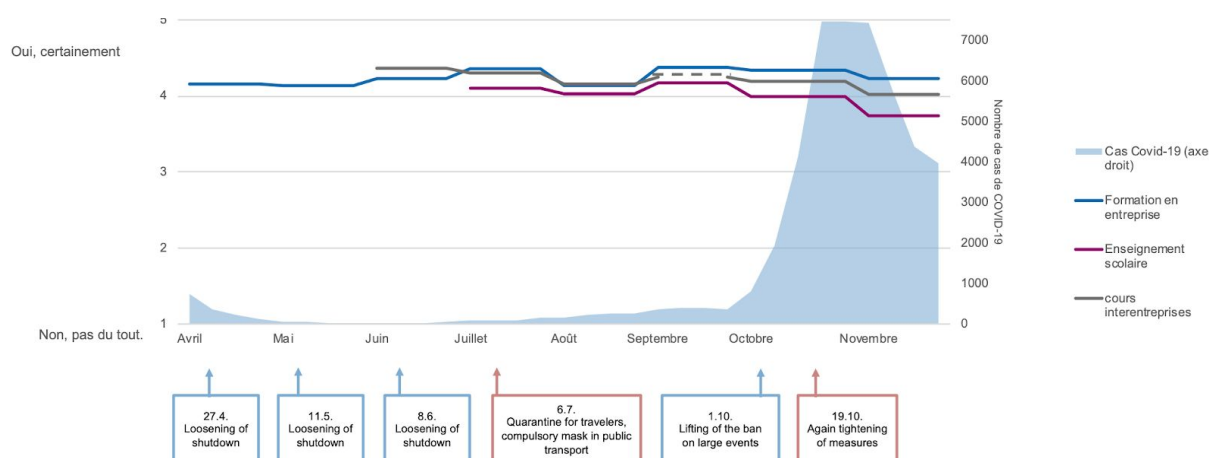
Les entreprises formatrices rapportent en outre que les apprentis en quarantaine étaient 35% à pouvoir travailler à leur domicile, que 29% ont reçu des devoirs pour la formation pratique et que 33% ont été privés de formation en entreprise pendant la quarantaine. La figure 5 indique que les entreprises partent du principe que cette situation aura des conséquences sur la matière manquée et sur les possibilités de la rattraper.

Les entreprises sont néanmoins d'avis que l'apprentissage n'est que légèrement touché par les mesures de quarantaine (valeur de 1,85 sur une échelle de 1 «faiblement» à 5 «fortement»). Elles estiment par contre que la productivité réduite des apprentis et les coûts élevés de la formation sont pour près de moitié le fait des mesures de quarantaine (47% et 42%). La part de l'influence des mesures de quarantaine sur l'acquisition de savoir et de connaissances théoriques et pratiques est plus élevée (52% et 59%).

En novembre, les entreprises sont moins confiantes quant au fait que les apprentis parviendront à rattraper la matière manquée à l'école en raison de la pandémie durant le reste de leur apprentissage. Avec 4,22 points

(4,34 en octobre, 4,23 en juillet-septembre, 15% en mai-juin, 4,10 en avril) sur un maximum de 5 (pour « tout peut être rattrapé »), les entreprises partent du principe que les apprentis ne parviendront pas à rattraper complètement ce qu'ils ont manqué dans la *formation en entreprise* durant le reste de leur apprentissage. La valeur pour la *formation scolaire* est légèrement plus pessimiste (3,74 en novembre, 3,91 en octobre, 3,97 en juillet-septembre). Concernant les *cours interentreprises*, la valeur est de 4,02 (4,12 en octobre, 4,13 en juillet-septembre, 4,24 en mai-juin, 4,12 en avril) et se situe donc entre celle de la formation scolaire et celle de la formation pratique en entreprise.

Figure 5: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de coronavirus d'avril à novembre 2020



Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril et novembre 2020. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. Les cas de coronavirus quotidiens d'avril à novembre 2020 (moyenne hebdomadaire) sont indiqués sur l'axe vertical, à droite.

Conclusion

On est en droit de partir du principe que les règles de quarantaine et le grand nombre d'infections vont se maintenir encore un certain temps et que la réalisation de la formation en entreprise ne pourra pas se dérouler dans le cadre ordinaire pour tous les secteurs professionnels. Pour éviter une «volée corona» dans la formation professionnelle de base, il serait important que des mesures supplémentaires soient prises, en particulier pour les jeunes qui ne reçoivent pas de formation en entreprise.

Échantillon du «Pouls des places d'apprentissage» en novembre 2020

En novembre 2020, **2292** entreprises formatrices (2552 en octobre, 2664 en septembre, 2743 en août) ont participé au sondage du «Pouls des places d'apprentissage». Les entreprises formatrices interrogées proposent, ensemble, **24 044** places d'apprentissage (22 554 en octobre, 23 925 en septembre et 20 488 en août) dans les différentes catégories professionnelles.

Informations supplémentaires

- La **fiche d'information** contenant les résultats du «Pouls des places d'apprentissage suisse» de novembre 2020 est disponible [ici](#).
 - La nouvelle fiche d'information sur la «**Pondération et représentativité des résultats**» du 3 décembre 2020 est proposée [ici](#).
 - Le nouveau **rapport détaillé** consacré au thème «Identification des effets du Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Rapport sur les sondages mensuels auprès des entreprises formatrices entre avril et août 2020 avec **accent sur la méthode de pondération**». CES Studies No 7, décembre 2020 ainsi que le premier **rapport détaillé** sur le «Pouls des places d'apprentissage» en avril 2020 et toutes les fiches d'information publiées à ce jour sont disponibles ici: <https://ces.ethz.ch/de/forschung/lehrstellenpuls.html>
 - Le **septième webinaire** se tiendra le 10 décembre 2020 à **10 h 30**. Les inscriptions sont possibles sur www.lehrstellenpuls.ch
 - Des données et informations supplémentaires sont disponibles sur le site Internet: www.lehrstellenpuls.ch
-

Contact et informations:

- Urs Casty, Fondateur et propriétaire Yousty SA (079 402 55 66)
 - Prof. Dr. Ursula Renold, professeur en systèmes d'éducation ETH Zurich (079 405 26 79)
 - E-Mail: info@lehrstellenpuls.ch
-

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» brièvement présenté

Le projet de recherche «Pouls des places d'apprentissage» identifie les effets de la pandémie COVID-19 sur les apprentissages, les entreprises de formation et les jeunes en Suisse. Au cours d'une année, nous prenons régulièrement le «**pouls**» de la situation des places d'apprentissage en Suisse. Il s'agit de répondre aux questions de recherche suivantes:

- Dans quelle mesure les **entreprises de formation** des différents secteurs économiques et cantons sont-elles touchées par la pandémie COVID-19?
- Dans quelle mesure les différents **apprentissages ou domaines professionnels** sont-ils concernés par les mesures décrétées par le gouvernement fédéral?
- Dans quelle mesure les **jeunes** sont-ils touchés par la pandémie de COVID-19 avant, pendant ou à la fin de leur formation professionnelle?
- Quelles **innovations** les entreprises de formation ont-elles lancées pour assurer la meilleure offre de formation possible aux trois groupes de jeunes?

Les résultats de l'enquête mensuelle sont publiés sur le site «www.lehrstellenPuls.ch» au début du mois suivant.

Nous tenons à remercier toutes les organisations qui soutiennent le projet de recherche Pouls des places d'apprentissage et nous permettent de les mentionner dans les enquêtes:

- Allpura – Association des entreprises suisses en nettoyage
- ASFL SVBL - Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- Association Polybat
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence Suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière CDOPU
- Enveloppe des édifices Suisse
- GastroSuisse
- HotellerieSuisse
- KUNSTSTOFF.swiss - L'association de l'industrie suisse des matières plastiques
- login formation professionnelle SA
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Union Patronale Suisse
- Union professionnelle suisse de l'automobile UPSA
- Société Suisse des Entrepreneurs
- SPEDLOGSWISS
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics
- Swiss Textiles - Fédération textile Suisse